

Résumé du cursus scolaire et universitaire :

Date obtention du bac (Français) : Série Bac français :
 établissement d'obtention du bac (Français) : Code de l'établissement :
 Académie :
 Date obtention du bac (étranger) : Série Bac étranger :
 Etablissement d'obtention du bac (étranger) :
 Pays d'obtention du bac (étranger) :
 Type diplôme en France :

Année d'obtention du diplôme obtenu en France :
 Type de diplôme obtenu en France :
 Etablissement d'obtention du diplôme obtenu en France :

Année d'obtention du diplôme étranger :
 Type diplôme obtenu à l'étranger :
 établissement d'obtention du diplôme étranger :
 pays d'obtention du diplôme étranger :

Inscription en université française oui/non si OUI en quelle année d'étude :
 Nom de l'établissement :
 Année d'obtention : Autre diplôme obtenu :
 Dernier établissement fréquenté (France et hors France)
 Code de l'établissement :

Demande de bourses auprès du CROUS –
 Date de la demande :.....

Partie réservée à l'administration :

Date de retour du dossier :/...../2011 - Etat du dossier : complet / incomplet

Décision de la commission pédagogique : Accepté / Refusé

Si refusé motif :

Autorisation d'inscription réalisée : OUI / NON

DEMANDE D'INSCRIPTION EN MASTER 2 RECHERCHE VILLES ET SOCIÉTÉS

La formation est organisée en co-habilitation avec l'Université Lyon 3, l'ENS LSH, l'ENTPE et l'INSA de Lyon.

L'inscription au Master 2 Recherche Villes et Sociétés nécessite deux démarches :

1) Une démarche pédagogique

Elle est définie par la constitution et la remise du présent dossier de candidature.

Le dossier est à retourner à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, **quel que soit l'établissement d'enseignement supérieur de rattachement envisagé.**

2) Une démarche administrative

Si votre candidature est retenue, vous devrez effectuer les démarches pour l'inscription administrative auprès de l'établissement auquel vous serez rattaché(e).

Pour l'université LUMIERE Lyon 2, consulter le site Web : www.univ-lyon2.fr

Avant de remplir le dossier : informez-vous, en consultant attentivement la plaquette descriptive de la formation, et, **en particulier les conditions d'accès** requises pour accéder au niveau demandé sur notre site :

<http://www.iul-urbanisme.fr>

Autres candidatures déposées pour l'année 2011/2012 (indiquer l'intitulé du diplôme et le nom de l'établissement) :

.....
.....

Thème de Recherche envisagé

A remplir par l'étudiant

Thème de recherche envisagé (à remplir par l'étudiant) :

.....

.....

.....

.....

Nom du Directeur de recherche pressenti (à remplir par l'étudiant)

.....

Etudes et expériences professionnelles :

1 – PARCOURS SCOLAIRE et ETUDES SUPERIEURES. Joindre obligatoirement les photocopies des relevés de notes depuis le baccalauréat, y compris en cas d'échec, et des diplômes obtenus.

Dernier établissement fréquenté préciser l'établissement (école, université...) et l'année :

.....

Autres inscriptions :

Année	Diplôme (dénomination complète et, s'il y a lieu, spécialité)	Etablissement / Lieu d'obtention	Niveau (exemple Bac + 2)	Résultat / Mention

2 - EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ET STAGES EVENTUELS fournir les justificatifs

Période	Entreprise ou collectivité : nom, secteur d'activité	Fonction - Nature du stage

Convocation à l'épreuve écrite

Les candidats retenus doivent passer un test écrit d'admission (*), cette épreuve est destinée à vérifier leur culture générale sur le thème "Villes et Sociétés" et leur aptitude au raisonnement sur le sujet. Une bibliographie indicative est fournie ci-dessous.

Les candidats ayant déposé un dossier complet sont convoqués à une épreuve écrite fixée :

le mardi 27 septembre 2009 de 14h à 16h

à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, 14 avenue Berthelot à LYON 7ème.

Sauf demande expresse il n'y a pas de convocation individuelle, cet avis tient lieu de convocation.

(*) Pour les cas de dispense, se renseigner auprès des responsables de chaque établissement.

Indications bibliographiques pour l'épreuve écrite d'admission :

ASCHER, F. (1995), *Métapolis, ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob

BENEVOLO, Leonardo (1993) : *La ville dans l'histoire européenne*, Paris, Le Seuil

BOURDIN, Alain (2000). *La question locale*, Paris, PUF

CHALINE, Claude (1997) *Les politiques de la ville*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? »

CHOAY, Françoise (1986), *l'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Point Seuil

DAVIS, Mike (2000) : *City of quartz*, Paris, La découverte

DUBY, Georges, 1985 (dir.), *Histoire de la France Urbaine*. Tome V : *La ville aujourd'hui*, Paris, Seuil.

DUBOIS-TAINE G., CHALAS, Y. (1997) *La ville émergente*, Ed. de l'Aube

GAUDIN, Jean-Pierre, 1993, *Les nouvelles politiques urbaines*, Paris, PUF.

GRAFMEYER, Yves (1994) *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, coll. 128

LACAZE, Jean-Pierre (1990) : *Les méthodes de l'urbanisme*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? »

MERLIN, Pierre (2002) : *L'aménagement du territoire*, Paris, PUF

REMY, Jean, VOYE, Liliane (1988) : *La ville : vers une nouvelle définition ?* Paris, l'Harmattan

RONCAYOLO, Marcel (1990) : *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, coll. Folio

SASSEN, Saskia (2001) : *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press

SENNETT Richard (1992) : *La ville à vue d'oeil. Urbanisme et Société*, Paris, Plon

VELTZ, Pierre (2000) : *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris PUF

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

ATTENTION Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission.

Merci de ne rajouter aucune pièce supplémentaire.

Pièces à fournir :

1 – Le **dossier de candidature** à la 2^{ème} année de Master : spécialité recherche, fourni par l'établissement d'inscription choisi par le candidat ;

2 – un **avant-projet de recherche** (dix pages environ) comprenant la problématique, la méthodologie envisagée et une bibliographie pertinente. Ce projet, destiné à permettre d'évaluer la motivation et les aptitudes, doit être approuvé par un directeur de recherche du master (voir liste). Il est soumis à l'avis du conseil de la Formation.

Les coordonnées des directeurs de recherche sont fournies par les secrétariats pédagogiques des établissements.

Si le candidat hésite sur le choix d'un avant-projet de recherche ou d'un directeur de recherche, il doit prendre contact, et éventuellement rendez-vous avec le directeur de la formation (Philippe CHAUDOIR) à l'Institut d'Urbanisme de Lyon en écrivant à :

philippe.chaudoir@univ-lyon2.fr

Il est rappelé que les dossiers ne sont recevables que s'ils comportent un avant-projet de recherche approuvé par un directeur de recherche (ceci concerne tous les établissements).

3 – Un **Curriculum Vitae** (insérer ou coller une photo d'identité récente) ;

4 – Une copie de **tous les titres ou diplômes** obtenus, accompagnés des relevés détaillés des notes obtenues aux diplômes depuis le baccalauréat. Les copies et traductions des diplômes obtenus à l'étranger devront être certifiées conformes. Ne pas joindre les travaux personnels (mémoires...) à ce dossier. Les apporter le cas échéant à l'entretien.

Dans le cas où le candidat n'a pas obtenu à la première session le diplôme permettant l'accès, il le signale en indiquant la date prévue et envoie une attestation dès l'obtention de ses résultats à la 2^{ème} session.

5 - Etat civil :

Pour les candidats de nationalité française : une copie de la carte d'identité (le recto seulement),
Pour les candidats de nationalité étrangère : une traduction certifiée conforme de l'acte de naissance ;

6 – Une **photo** d'identité récente – inscrire votre nom au verso.

7 – **2 enveloppes** 22x11 autocollantes non libellées affranchies au tarif 20 g en vigueur
+ **1 enveloppe** 22x16 autocollante libellée à vos nom et adresse affranchie au tarif 50 g en vigueur
(les timbres peuvent être remplacés par des coupons réponses internationaux)

ATTENTION !

Une bonne connaissance de la langue française écrite et parlée est exigée (TCF > 400 points).

Si vous êtes autorisé(e) à vous inscrire, vous devrez accomplir les **démarches pour l'inscription administrative** auprès de l'établissement d'enseignement supérieur auquel vous serez rattaché.

A titre indicatif :

Vous devez vous acquitter annuellement des droits d'inscription pour rendre votre inscription effective. L'inscription à la Sécurité Sociale étudiante est obligatoire de 20 à 28 ans. Les étudiants boursiers sont exonérés des frais d'inscription, ils devront cependant s'acquitter des frais de médecine préventive.

Voici les tarifs 2009-2010 pour l'Université Lumière Lyon2 :

Cursus Master : 241,57 €

Cursus Master + Sécurité sociale : 441,57 €

Correspondants dans les établissements :

Les personnes listées ci-dessous sont les personnes référentes en matière pédagogique.
Les coordonnées administratives sont indiquées ci-après.

Université LUMIERE Lyon 2	directeur de la formation : Philippe CHAUDOIR
Université JEAN MOULIN Lyon 3	correspondant : Bernard GAUTHIEZ
ENS Lettres et Sciences Humaines	correspondant : Luc MERCHEZ
ENTPE de Vaulx-en-Velin	correspondant : Thierry COANUS
INSA de Lyon	correspondant : Sophie VAREILLES

Calendrier des opérations :

	Dates limites de dépôt (date d'arrivée au secrétariat de l'Institut d'Urbanisme de Lyon)
Etudiant résident en France	Master 2 Recherche Villes et Sociétés : 23/09/2011
Candidature des étudiants ayant obtenu un diplôme à l'étranger d'un pays adhérent à la convention CEF – Campus France	Master 2 Recherche Villes et Sociétés : 28/05/2011
Candidature des étudiants étrangers et dont le pays de résidence ne possède pas d'accord CEF – Campus France	Master 2 Recherche Villes et Sociétés : 28/05/2011

Attention : obligation de retourner votre dossier à cette adresse postale

Université Lumière Lyon2 – Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme –
Institut d'Urbanisme de Lyon
Secrétariat – Bât F bis, 2^{ème} étage
14, avenue Berthelot – 69007 Lyon.

Université Lumière Lyon 2

Institut d'Urbanisme de Lyon

Coordonnées téléphoniques : 04 78 58 65 51

Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h à 13h

Site web : <http://www.iul-urbanisme.fr>

Courriel : d.dejeans@univ-lyon2.fr

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté des Lettres et Civilisations, CRGA

18, rue Chevreul – 69007 Lyon

Coordonnées téléphoniques : 04 78 78 74 31 / Fax : 04 78 78 77 64

ENS Lettres et Sciences Humaines

Département des Sciences Humaines

15 parvis René Descartes – BP 7000 – 69342 Lyon Cédex 07

Coordonnées téléphoniques : 04 37 3760 00

ENTPE

Laboratoire RIVES

Rue Maurice Audin – 69518 Vaulx-en-Velin Cédex

Coordonnées téléphoniques : 04 72 04 70 24 / Fax : 04 72 04 70 88

INSA de Lyon

Equipe Développement Urbain

Bât. E. Freyssinet – 20 av. Albert Einstein – 69621 Villeurbanne Cédex

Coordonnées téléphoniques : 04 72 43 84 71 / Fax : 04 72 43 87 96

Réservé à l'administration :

En cas d'avis favorable :

Nom du Directeur de Recherche désigné par le Conseil Pédagogique :

.....

Signature du Directeur de Recherche attestant son avis favorable :

Date :

Nom du Responsable du Master 2 Spécialité Recherche :

.....

Signature du Responsable attestant l'avis favorable du Conseil Pédagogique :

Date :